



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

participation patronale

Question écrite n° 15154

### Texte de la question

M. Renaud Dutreil attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat au logement sur le problème du 1 % logement. Au cours des discussions préparatoires de la loi de finances pour 1997, un accord avait été trouvé pour préserver la vocation d'aide au logement social du 1 % logement tout en la conciliant avec la contrainte de rigueur budgétaire imposée au Gouvernement. Aujourd'hui, ce contrat arrive à échéance. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il envisage pour éviter un nouveau prélèvement du 1 % logement.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire fait part de ses préoccupations concernant l'avenir du 1 % logement. Au terme de la convention du 17 septembre 1996 signée par le gouvernement précédent avec l'Union nationale interprofessionnelle du logement, 50 % des ressources du 1 % logement ont été prélevées pour permettre le financement du prêt à taux zéro en 1997 et en 1998. Au-delà de 1998, aucun dispositif n'avait été prévu. Ainsi, pour 1999, le Gouvernement se trouve confronté à un double problème : d'une part, prévoir des mécanismes de financement adaptés à l'accession sociale, qui correspond à une forte demande de nos concitoyens ; d'autre part préserver le rôle du 1 % dans le financement du logement. Un groupe de travail entre l'UESL qui regroupe l'ensemble des partenaires sociaux concernés et le secrétaire d'Etat au logement a été mis en place en vue de rechercher une solution permettant de résoudre le problème laissé pendant par l'accord de 1996. Des dispositions législatives, arrêtées après concertation avec les partenaires concernés, devront être présentées au Parlement en 1998 dans cet esprit, traduisant le résultat de cet examen. Le Conseil économique et social a rendu un avis qui devrait utilement éclairer cette question.

### Données clés

**Auteur :** [M. Renaud Dutreil](#)

**Circonscription :** Aisne (5<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15154

**Rubrique :** Logement : aides et prêts

**Ministère interrogé :** logement

**Ministère attributaire :** logement

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 1er juin 1998, page 2958

**Réponse publiée le :** 22 juin 1998, page 3489